

Réf: Dossier N° 046486

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE GRENIER DU MARIN » en abrégé « LGM »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAUX AGBAN ADJAME  
VILLAGE NON LOIN DE LA BANQUE BNI AGBAN EN ALLANT  
VERS SOCOCE., Lot 1179, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE GRENIER DU MARIN » en abrégé «  
LGM »

Objet : AVITAILLEMENT MARITIME-NÉGOCES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAUX AGBAN ADJAME  
VILLAGE NON LOIN DE LA BANQUE BNI AGBAN EN ALLANT VERS  
SOCOCE., Lot 1179, Ilot 122

Dirigeant(s) : Mlle KONAN AYA FIDELE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04666 du 15/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30585/GTCA/RC/2021 du 15/10/2021

